

## **LIGUE BURUNDAISE DES DROITS DE L'HOMME « ITEKA »**

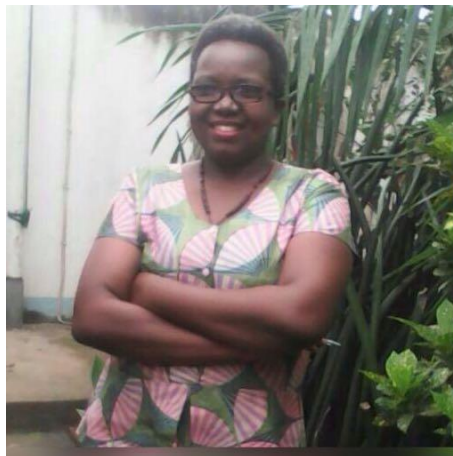
*Agréée par l'Ordonnance Ministérielle n°530/0273 du 10 novembre 1994 revoyant l'ordonnance n°550/029 du 6 février 1991*



« Est membre de l'Union Interafricaine des Droits de l'Homme et des Peuples (UIDH), est membre affilié de la Fédération Internationale des Ligues des Droits de l'Homme (FIDH), a le statut d'observateur auprès de la Commission Africaine des Droits de l'Homme et des Peuples et a le statut consultatif spécial auprès de l'ECOSOC. »

*Bulletin hebdomadaire « ITEKA N'IJAMBO » n°120 de la Ligue Burundaise des Droits de l'Homme « ITEKA ».*

**Semaine du 23 au 29 juillet 2018**



*En mémoire de Madame Marie Claudette Kwizera, trésorière de la Ligue Iteka, portée disparue depuis le 10 décembre 2015. De décembre 2015 au 29 juillet 2018, au moins 493 cas de disparitions forcées sont parvenus à la Ligue Iteka.*

**TABLE DES MATIERES****PAGES**

<i>SIGLES ET ABREVIATIONS</i> .....	3
<i>0. INTRODUCTION</i> .....	4
<i>I.DES ALLEGATIONS DE VIOLATIONS ET DES VIOLATIONS DES DROITS DE L'HOMME</i> .....	5
<i>I.1. DES ALLEGATIONS DE VIOLATIONS DU DROIT A LA VIE</i> .....	5
<i>I.1.1.DES PERSONNES TUEES PAR DES GENS NON IDENTIFIES</i> .....	5
<i>I.2. DES PERSONNES ENLEVEES ET / OU PORTEES DISPARUES</i> .....	6
<i>I.3.DES PERSONNES TORTUREES PAR DES IMBONERAKURE</i> .....	7
<i>I.4.DES PERSONNES ARRETEES PAR DES POLICIERS, DES IMBONERAKURE ET DES ADMINISTRATIFS</i> .....	8
<i>I.5. VIOLENCES BASEES SUR LE GENRE</i> .....	9
<i>II. FAITS SECURITAIRES</i> .....	9
<i>III. CONCLUSION</i> .....	13

## **SIGLES ET ABREVIATIONS**

**BSR** : *Bureau Spécial de Recherche*

**CDS** : *Centre de Santé*

**CNDD-FDD** : *Conseil National pour la Défense de la Démocratie-Front pour la Défense de la Démocratie*

**ECOFO** : *Ecole Fondamentale*

**ENS** : *Ecole Normale Supérieure*

**FDN** : *Force de Défense Nationale*

**FNL** : *Front National de Libération*

**SNR** : *Service National de Renseignement*

**VBG** : *Violences Basées sur le Genre*

## **0. INTRODUCTION**

Au cours de la période couverte par ce bulletin, des allégations de violations et des violations des droits de l'Homme ont été enregistrées : au moins 11 personnes tuées dont 6 cadavres retrouvés, 6 torturées, 6 arrêtées arbitrairement et 3 cas de VBG.

Des jeunes Imbonerakure affiliés au parti au pouvoir CNDD-FDD, des policiers, des agents du SNR et des administratifs sont pointés du doigt comme étant les auteurs de la plupart de ces violations des droits humains.

Ce bulletin relève des cas de tuerie, de torture et d'arrestation arbitraire dont sont victimes des opposants et prétendus opposants du régime du Président Pierre Nkurunziza.

Le phénomène de cadavres retrouvés dans différents coins du pays a été relevé dans ce bulletin.

Des cas de VBG sont également relevés dans ce bulletin.

Des contributions forcées pour les élections de 2020 sont aussi signalées dans ce bulletin.

## ***I.DES ALLEGATIONS DE VIOLATIONS ET DES VIOLATIONS DES DROITS DE L'HOMME***

### ***I.1. DES ALLEGATIONS DE VIOLATIONS DU DROIT A LA VIE***

#### ***I.1.1.DES PERSONNES TUEES PAR DES GENS NON IDENTIFIES***

##### **Une personne tuée en commune Bukirasazi, province Gitega**

En date du 25 juillet 2018, sur la colline Rugoma, commune Bukirasazi, province Gitega, Dieudonné Niyonizigiye, âgé de 26 ans, a été tué à coups de gourdins à son domicile par des gens non identifiés. La police dit qu'il s'agit d'un conflit foncier. Les sources sur place indiquent que son père et sa mère ont été arrêtés et sont incarcérés au cachot de la commune par la police pour enquête.

##### **Une personne tuée en commune et province Gitega**

En date du 27 juillet 2018, sur la colline Rutegama en commune et province Gitega, le prénommé Philibert a été tué par des inconnus. Selon des sources sur place, il a été tué à coups de gourdins et des conflits fonciers sont à l'origine de cet assassinat. Selon les mêmes sources, deux personnes dont le chef de cette colline ont été arrêtées par la police pour des raisons d'enquête.

##### **Une personne tuée en commune et province Gitega**

En date du 23 juillet 2018, sur la colline Kimanama, zone Mubuga, commune et province Gitega, Cassilde Ntirampeba, âgée de 80 ans a été ligotée et brûlée vive par des gens non identifiés dans sa maison. Selon des sources sur place, avant son assassinat, les gens de la localité l'accusaient de sorcellerie.

##### **Un corps sans vie retrouvé en commune Nyabikere, province Karuzi**

En date du 26 juillet 2018, un corps sans vie de Jean Claude Mudende de la composante sociale Twa résidant de la colline Taba, zone Gatonde, a été retrouvé sur la colline Ngugo, dans un buisson près du marché de Nyabikere, commune Nyabikere, province Karuzi. Les sources sur place indiquent que Jean Claude Mudende a été tué par des inconnus qui l'ont par la suite arraché la langue.

##### **Un corps sans vie retrouvé en commune et province Rumonge**

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 23 juillet 2018 indique que depuis le 18 juillet 2018, un cadavre d'un homme ligoté en décomposition, flottait sur les eaux du Lac-Tanganyika du petit port de Busambi, zone Gatete, commune et province Rumonge. Selon des sources sur place, ce cadavre n'a pas été enterré.

##### **Un corps sans vie retrouvé en commune et province Rumonge**

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 23 juillet 2018 indique qu'en date du 19 juillet 2018, un cadavre de Charité Bikorimana, âgé de 5 ans, a été retrouvé dans une latrine au quartier Gihwanya, commune et province Rumonge. Selon des sources sur place, les circonstances de sa mort restent inconnues.

### **Un corps sans vie retrouvé en commune Mpinga-Kayove, province Rutana**

En date du 23 juillet 2018, sur la colline Juragati, zone Kayero, commune Mpinga-Kayove, province Rutana, un corps sans vie d'un nommé Niyokindi a été retrouvé au bord d'une route. Selon des sources sur place, la victime était membre du parti CNDD-FDD et résidait sur la sous colline Kabingo, colline Juragati. Selon les mêmes sources, des traces d'ongles étaient visibles sur son cou et les auteurs n'ont pas été identifiés.

### **Un corps sans vie retrouvé en commune Giharo, province Rutana**

En date du 25 juillet 2018, vers 5 heures du matin, sur la colline et zone Butezi, commune Giharo, province Rutana, un corps sans vie de Marcienne Niyokindi, âgée de plus de 60 ans a été retrouvé dans un caniveau. Selon des sources sur place, les auteurs de cet assassinat n'ont pas été identifiés.

### **Un corps sans vie retrouvé en commune Ntahangwa, Bujumbura Mairie**

En date du 26 juillet 2018, un cadavre de Urbain Elvis Intwari, âgé de 24 ans, fils de Dismas et Zidona Caritas, étudiant en I<sup>ère</sup> année Statistique à l'Université du Lac-Tanganika, a été retrouvé au quartier Kigobe, zone Gihosha, commune Ntahangwa, Bujumbura Mairie. Selon des sources sur place, la victime partageait de la bière avec ses amis dans un cabaret situé tout près de l'ENS. Les mêmes sources ajoutent qu'Urbain Elvis Intwari est sorti du cabaret et après quelques heures, il a été retrouvé mort dans un jardin se trouvant à 10 mètres du cabaret. Les circonstances de sa mort restent inconnues.

### **Une personne tuée en commune Mishiha en province Cankuzo**

En date du 23 juillet 2018, vers 20 heures, une femme d'une cinquantaine d'années, prénommée Marie de la colline Munzenze, zone et commune Mishiha, province Cankuzo a été tuée égorgée par une personne non identifiée. Le motif de cet assassinat reste inconnu.

## ***1.2. DES PERSONNES ENLEVEES ET / OU PORTEES DISPARUES***

### **Une personne arrêtée puis portée disparue en province Kayanza<sup>1</sup>**

En date du 25 mars 2017, vers 3 heures du matin, le prénommé Elias surnommé Général, habitant la colline Kirema, commune et province Kayanza, tout près de l'endroit appelé « Ku rubaho », a été arrêté par des agents du SNR, qui l'accusait de posséder des armes. Personne ne connaît où il a été emmené.

### **Une personne enlevée puis portée disparue en commune Muhanga, province Kayanza<sup>2</sup>**

En date du 6 avril 2017, Bosco Ngabirano, de la colline Gatozo, commune Muhanga, province Kayanza, a été enlevé par des agents du SNR, au cachot de la commune où il venait de passer 3 jours, accusé d'avoir participé aux manifestations contre le 3ème mandat du Président Pierre Nkurunziza.

---

<sup>1</sup>Le cas avait été publié dans le rapport trimestriel de janvier à Mars 2017. La personne a été retrouvée et se trouve à la maison.

<sup>2</sup>Le cas avait été publié dans le rapport trimestriel Avril juin 2017. La personne avait fui la localité et elle est rentrée. Il est actuellement à la maison.

## **Deux personnes torturées puis portées disparues en province Kayanza<sup>3</sup>**

L'information parvenue à notre rédaction en date du 1er avril 2017 indique qu'en date du 31 mars 2017, le prénommé Claude, de la colline Karinzi, commune Gahombo, province Kayanza, a été tabassé par un Imbonerakure du nom de Juma, qui l'a accusé d'être un voleur.

En date du 6 avril 2017, le nommé Nkore de la colline Rukago, commune Gahombo, province Kayanza, a été tabassé par un Imbonerakure, qui l'a accusé d'être un voleur.

La même source indique que la police a refusé d'admettre les deux victimes au cachot suite à leur état critique. Les Imbonerakure les ont par la suite conduites vers une destination inconnue.

## **Une personne enlevée en commune Nyarusange, province Gitega<sup>4</sup>**

En date du 21 décembre 2017, vers 13 heures, sur la colline Nyamazi, commune Nyarusange, province Gitega, Jérôme Irampaye, directeur de l'ECOFO Nyamazi a été enlevé à son domicile par des personnes non identifiées. Selon nos sources sur place, les ravisseurs étaient à bord d'une jeep de type Prado aux vitres teintées et l'ont emmené vers une destination inconnue.

### ***1.3.DES PERSONNES TORTUREES PAR DES IMBONERAKURE***

#### **Une personne torturée en commune Rugombo, province Cibitoke**

En date du 23 juillet 2018, vers 21 heures, sur la colline Rugeregere, commune Rugombo, province Cibitoke, Callixte Nduwimana a été tabassé par des Imbonerakure de cette colline. Selon des sources sur place, ces Imbonerakure l'ont attaqué alors qu'il rentrait chez lui, l'accusant de refuser d'adhérer au parti CNDD-FDD. Callixte est en train de se faire soigner.

#### **Une personne torturée en commune Mutaho, province Gitega**

En date du 23 juillet 2018, en zone Rwisabi, commune Mutaho, province Gitega, Noé Ndayisaba, membre du parti FNL aile d'Agathon Rwaswa a été torturé et blessé à coups de poignard par le prénommé Jean Marie de la ligue des jeunes Imbonerakure du parti CNDD-FDD. Les sources sur place font savoir que Noé Ndayisaba a croisé ces Imbonerakure en patrouille vers 21 heures alors qu'il rentrait à son domicile.

#### **Une personne torturée en commune Mutumba, province Karuzi**

En date du 27 juillet 2018, vers 15 heures, sur la colline et zone Bibara, commune Mutumba, province Karuzi, Prosper Rwanteyirungu, responsable communal des jeunes du parti FNL, aile d'Agathon Rwaswa a été attaqué par des Imbonerakure Jean Claude Hankanimana, Tharcisse Kababi,

---

<sup>3</sup> Ces cas avaient été publiés dans le rapport trimestriel Avril juin 2017, Claude est décédé suite aux actes de torture; Nkore est actuellement à la maison.

<sup>4</sup> Ce cas avait été publié dans le Bulletin hebdomadaire n° 90. Il est actuellement à la prison centrale de Gitega. Il s'appelle Jérémie et non Jérôme et il était un membre influent du parti FNL aile d'Agathon Rwaswa.

Dieudonné Nkuzimana, Sylvestre Ntaconirukira, Oscar Nibigira, Emery Ntibararira et Ndereyimana commandés par Pierre-Claver Niyonkuru, le chef des Imbonerakure au niveau communal. Selon des sources sur place, ils l'ont torturé quand il partageait de la bière avec ses amis au cabaret de cette colline et ils l'accusaient de perturber la sécurité publique. La victime a été conduite au CDS Rabiro de la même commune et les présumés auteurs restent libres.

#### **Une personne torturée en commune Bugendana, province Gitega**

En date du 25 juillet 2018, un prénommé Roger de la colline Gitongo, zone Bitare, commune Bugendana, province Gitega a été ligoté et battu par des Imbonerakure et leur responsable-adjoint au niveau communal. Selon des sources sur place, ces Imbonerakure lui ont reproché d'avoir battu sa femme qui avait contribué une somme de 2000 fbu pour les élections de 2020. La victime a été blessée à la tête.

#### **Une personne torturée en commune Gihogazi, province Karuzi**

L'information parvenue à la Ligue Iteka en date du 24 juillet 2018 indique qu'en date du 22 juillet 2018, vers 21 heures, sur la colline Rutegama, zone Munanira, commune Gihogazi, province Karuzi, Stanislas Gahungu, membre du parti CNDD-FDD a été battu par un groupe d'Imbonerakure en patrouille commandés par le nommé Ndayikengurukiye. Selon des sources sur place, ils l'accusaient de se promener la nuit alors que ce jour, il n'avait pas participé aux activités des Imbonerakure.

#### **Une personne torturée en commune Bweru, province Ruyigi**

En date du 24 juillet 2018, Gélase Kibangara de la colline Gatwaro, zone Kirambi, commune Bweru, province Ruyigi a été battu et blessé par des Imbonerakure de la colline Kirambi. Selon des sources sur place, la victime a été accusée d'avoir volé un téléphone. La victime a été amenée au CDS de la localité avant d'être transférée à l'hôpital de Ruyigi.

### ***I.4.DES PERSONNES ARRETEES PAR DES POLICIERS, DES IMBONERAKURE ET DES ADMINISTRATIFS***

#### **Une personne arrêtée en commune Mpanda, province Bubanza**

En date du 23 juillet 2018, sur la colline Murengeza, zone Musenyi, commune Mpanda, province Bubanza, Noé Ndayizeye, membre du parti FNL aile d'Agathon Rwasa a été arrêté par des Imbonerakure de la localité en collaboration avec des policiers et l'ont détenu au cachot du poste de police de Mpanda. Selon des sources sur place, Noé Ndayizeye a été accusé d'avoir refusé d'adhérer au parti CNDD-FDD.

#### **Une personne arrêtée en commune Mukaza, Bujumbura Mairie**

En date du 23 juillet 2018, Ferdinand Harushimana, journaliste du journal en ligne Imboneza News a été arrêté et conduit au BSR par la police. Selon des sources sur place, il prenait des photos lors d'une rafle de la Police au centre-ville de Bujumbura Mairie. Il a été relâché plus tard après que son Directeur ait passé pour plaider en sa faveur et son matériel de travail qui avait été confisqué lui a été remis.



## **Quatre personnes arrêtées en commune Matana, province Bururi**

L'information parvenue à la Ligue Iteka en date du 24 juillet 2018 indique qu'en date du 20 juillet 2018, Claver, Innocent, Bienvenu et Fabien leur chef, tous responsables de l'Association des rabatteurs de bus du chef-lieu de la commune Matana ont été arrêtés et détenus au poste communal de police sur l'ordre du Gouverneur de la province Bururi. Selon des sources sur place, les quatre rabatteurs ont été arrêtés après avoir été accusés de troubler l'ordre public par l'autorité de la province. Cependant, les mêmes sources indiquent que ces rabatteurs s'opposaient à la nouvelle équipe dirigeante d'Imbonerakure imposée par le Gouverneur.

### ***I.5. VIOLENCES BASEES SUR LE GENRE***

#### **Une personne violée en commune Bugendana, province Gitega**

En date du 24 juillet 2018, sur la colline Rwingiri, commune Bugendana, province Gitega, Jean Claude Bacinoni, directeur de l'ECOFO Rwingiri, a violé Y., une élève de son établissement. Il a été arrêté et conduit à la police.

#### **Une personne violée en commune Kibago, province Makamba**

En date du 23 juillet 2018, M.R.I., une fillette âgée de 6 ans, de la colline Mbizi, commune Kibago, province Makamba, a été violée par un travailleur domestique Pacifique Congera. La victime a été conduite aux services de soins de santé tandis que Congera a été appréhendé et gardé au cachot de police à Makamba.

#### **Une tentative d'avortement forcé en commune et province Ruyigi**

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 24 juillet 2018 indiqu'en date du 21 juillet 2018, P.N., une élève du Lycée communal de Gisuru, habitant le quartier de Sanzu, au chef-lieu de la commune et province Ruyigi, enceinte d'environ 5 mois a failli être tuée par deux hommes. Selon des sources sur place, un infirmier et Mohamed Nkurunziza alias Mutama, chauffeur de camion benne qui est auteur de la grossesse ont tenté de la faire avorter de force. Les deux agresseurs l'ont déshabillée de force et ont par la suite introduit des comprimés à travers ses organes génitaux et par voie orale avant de l'enfermer dans sa chambre pendant 24 heures pour qu'elle avorte. Des Imbonerakure sur ordre du Procureur de la République à Ruyigi ont défoncé la porte de la maison et ont transporté la victime à l'hôpital de Ruyigi, où elle a passé 36 heures dans le coma. La tête de l'embryon a été touchée d'après l'échographie. Les présumés auteurs sont en cavale.

## ***II. FAITS SECURITAIRES***

#### **Une personne tuée en commune Butaganzwa, province Ruyigi**

En date du 23 juillet 2018, dans la nuit, Jean de Dieu Iteriteka, âgé de 8 ans, a été tué à coups de machette par des gens non identifiés sur la colline Nyamugari, zone Biyorwa, commune Butaganzwa, province Ruyigi. Selon des sources sur place, les auteurs du crime ont également blessé Fabiola Niyonzima, la mère de l'enfant, avant de prendre fuite. Les mêmes sources ajoutent que l'enfant est mort sur le champ tandis que sa mère se trouve à l'hôpital Rema de la Maison Shalom. Nestor Ntirampeba, concubin de Fabiola en conflit foncier avec la famille est soupçonné comme auteur de cet assassinat.

### **Des armes retrouvées en commune Mutimbuzi, province Bujumbura-rural**

En date du 25 juillet 2018, vers 14 heures, deux mines antipersonnel ont été retrouvées aux deux bords de la 15<sup>ème</sup> transversale, zone Maramvya, commune Mutimbuzi, province Bujumbura-rural. Des policiers et des militaires sont intervenus pour les déminer et les faire exploser.

### **Tentative d'assassinat en commune Matongo, province Kayanza**

Dans la nuit du 24 au 25 juillet 2018, vers minuit, cinq frères Imbonerakure de la colline Bandaga, zone Ruganza, commune Matongo, province Kayanza ont failli tuer Epimaque, leur père n'eût été l'intervention des voisins. Selon des sources sur place, ces jeunes hommes ont aussi agressé des voisins qui étaient intervenus lorsqu'ils tentaient d'étrangler leur père avec une corde. Selon les mêmes sources, la victime s'était constamment opposée à la participation de ses enfants aux activités de la ligue des jeunes Imbonerakure du parti CNDD- FDD. La femme de la victime soupçonnée d'être commanditaire comme les exécutants restent introuvables et la police dit être à leur recherche. La victime ne passe plus la nuit chez elle par peur d'être achevée par ses bourreaux.

### **Deux personnes blessées en commune Ntega, province Kirundo**

En date du 25 juillet 2018, au quartier Runanira III, des personnes non identifiées armées de machettes ont attaqué la famille de Sylvestre, infirmier en commune Ntega, province Kirundo. Selon des sources sur place, sa femme a crié au secours et les voisins Gasongo et Zuvena sont intervenus et ils ont été blessés par ces hommes armés. Les deux personnes blessées ont été conduites à l'hôpital de Kanyinya.

### **Attaque armée en commune Gihanga, province Bubanza**

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 23 juillet 2018 indique que dans la nuit du 22 juillet 2018, vers 22 heures, des coups de feu ont été entendus entre la 10<sup>ème</sup> et la 11<sup>ème</sup> transversale, zone Buringa, commune Gihanga, province Bubanza. Selon des sources sur place, une position de la FDN sise dans cette localité a été attaquée par des hommes armés non identifiés.

### **Une personne blessée en commune Gihanga, province Bubanza**

Dans la nuit du 26 juillet 2018, en zone Buringa, commune Gihanga, province Bubanza, Véronique Niyonzimna, handicapée mentale, a été blessée au niveau des jambes par balles par des militaires de la position de Buringa qui étaient en patrouilles entre la 10<sup>ème</sup> et la 11<sup>ème</sup> transversale. Selon des sources sur place, la victime est dans un état critique.

### **Une personne poignardée en commune et province Makamba**

En date du 29 juillet 2018, vers 21 heures, Zoubeli Ndayiragije a été poignardé par son épouse Sauda Nyandwi, âgée de 36 ans, tous résidants au quartier Makamba 2, au chef-lieu de la commune et province Makamba. Selon des sources sur place, la victime a été grièvement blessée au niveau des organes génitaux. Elle a été conduite à l'hôpital de Makamba avant d'être transférée à l'hôpital de Kibuye en province Gitega tandis que son épouse a été arrêtée pour tentative de meurtre.

### **Des contributions forcées en commune Busoni, province Kirundo**

En date du 25 juillet 2018, au bureau de la zone Gisenyi commune Busoni, province Kirundo, Salvator Muvunyi, commissaire du parti CNDD-FDD a réuni tous les enseignants de la commune Busoni et les a obligés de payer endéans 24 heures une somme de 3000 fbu pour la contribution aux élections de 2020. Selon des sources sur place, Salvator Muvunyi a menacé ces enseignants que quiconque ne payera pas sera licencié.

### **Des contributions forcées au site de déplacés de Rusarasi, province Kirundo**

En date du 26 juillet 2018, le matin, la population du site des déplacés de Rusarasi s'est réveillée encerclée par des Imbonerakure de la colline Rutabo, zone Murore, commune Busoni, province Kirundo. Selon des sources sur place, ces Imbonerakure dirigés par Edouard Burikukiye, directeur de l'ECOFO Rusarasi, ont fait un contrôle, ménage par ménage, des reçus des cotisations pour des élections de 2020. Selon les mêmes sources, ces derniers ont marqué des croix avec une craie sur les portes des ménages qui n'ont pas encore payé et ont dit aux chefs de ces ménages qu'ils seront punis.

### **Des contributions forcées au centre-ville de Kirundo**

En date du 28 juillet 2018, dans tous les quartiers du centre-ville de la province Kirundo, des Imbonerakure et les chefs des quartiers ont collecté par force, maison par maison des habits, des haricots et des contributions pour les élections de 2020.

### **Contribution forcée en commune Buhiga, province Karuzi**

En date du 23 juillet 2018, sur la colline Nzibariba, zone et commune Buhiga, province Karuzi, une femme du nom de Macumi a été empêchée de travailler dans les marais de Nyabiho par le chef de colline Jonathan Nirema accompagné de deux jeunes Imbonerakure lui demandant un reçu de contribution aux élections de 2020. Comme elle n'en avait pas, le chef de colline a voulu lui arracher sa houe mais la femme s'est défendue blessant aux doigts ce chef de colline et lui a renversé dans la boue. Ces Imbonerakure ont appelé les policiers qui sont vite intervenus et ont maîtrisé la femme. La punition a été décidée sur place et la femme a été contrainte de payer une somme de 60.000 fbu sans quittance avec 2.000 fbu de contribution aux élections. Selon des sources sur place, ce chef de colline a particulièrement visé Macumi l'accusant d'être opposant avec son mari prénommé Emmanuel alias Mishatsi qui est un membre de la coalition Amizero y'Abarundi.

### **Contribution forcée en commune et province Bubanza**

En date du 29 juillet 2018, vers le matin, sur la colline centre-ville, commune et province Bubanza, une barrière a été érigée par des Imbonerakure et Salvator Niragira, responsable collinaire, accompagnés par un policier, à côté du Lycée Bubanza, tout près du marché Bubanza, sur la route menant vers la zone Buvyuko. Selon des sources sur place, personne ne dépassait pas cette barrière sans montrer son reçu ou payer 2000 fbu comme contribution aux élections de 2020.

### **Contribution forcée en province Makamba**

En date du 27 juillet 2018, des Imbonerakure des collines Kabuye, Siza, Nyange et des chefs-lieux de la commune Makamba, colline Mara de la commune Mabanda en province Makamba ont interdit aux habitants de ces localités d'aller s'approvisionner au marché sans exhiber le reçu de contribution aux

élections de 2020. Selon des sources sur place, ces Imbonerakure ont érigé des barrières dans ces localités qu'ils ont gardées et tout passant devait montrer son reçu ou donner cette contribution. Selon les mêmes sources, les habitants dénoncent ces contributions intempestives car même les élèves ne sont pas épargnés par cette mesure.

### ***III. CONCLUSION***

Des violations des droits de l'Homme et allégations de violations, consécutives à la dégradation du contexte politique depuis le début de la contestation du troisième mandat du Président Pierre Nkurunziza continuent d'être enregistrées dans différents coins du pays.

Des cas de tuerie, de torture, d'arrestation arbitraire et illégale ciblés à l'endroit des opposants et prétendus opposants du pouvoir du parti CNDD-FDD sont rapportés.

Des contributions forcées pour des élections de 2020 et pour la solidarité nationale ont été observés au cours de cette semaine.

La Ligue Iteka s'insurge contre l'impunité des crimes qui est attribuée aux proches du parti CNDD-FDD. Des membres de ce parti impliqués dans différents crimes jouissent de l'impunité avec une complicité affichée des pouvoirs publics.